

ABBAYE DE  
LANDEVENNEC

Juillet 1961 - N° 47



L M C

GRAND SEMINAIRE  
Bibliothèque  
des Professeurs  
QUIMPER

PAX n° 47  
12<sup>e</sup> ANNÉE — JUILLET 1961

SOMMAIRE :

La paix de S. Benoît.....	57
L'Abbaye de Saint-Méen (suite).....	65
Histoire de l'Abbaye de Landévennec.....	70
Bibliographie.....	75
Chronique.....	78
Amis de Landévennec.....	80

ABONNEMENT

Ordinaire : 4 NF — de soutien : 8 NF  
L'abonnement se renouvelle à la réception du n° de Janvier.  
H. GOUGAY, Abbaye Saint-Guénolé Landévennec (Finistère)  
C. P. 1145-34 Rennes

LA PAIX DE SAINT BENOIT

LE mot « Pax » sert de devise à l'Ordre de saint Benoît. Rien de plus naturel au premier abord. Notre devise semble être une véritable définition, on dirait presque : une description. Il suffit de franchir la porte d'un monastère pour en comprendre la vérité. Le silence règne, l'Office succède au travail dans une ordonnance parfaitement mêlée qui ne paraît laisser aucune place au caprice ou à l'empressement, la clôture garantit des bruits du dehors et de l'agitation du monde, une forte organisation intérieure assure l'ordre. La paix du cloître est sans doute l'impression la plus forte que ressent l'étranger lorsqu'il pénètre dans le monastère et le moine lorsqu'il rentre de quelque sortie dans le monde. Ce mot résume la vie monastique ; il la distingue de la façon la plus expressive du monde de la parole et du bruit où vivent les hommes. C'est au point que nombre d'âmes, fatiguées de l'agitation d'une vie tendue, éprouvent au contact de la paix d'un monastère un saisissement, une joie, une sensation de délivrance qui se prolongeront peut-être, après le retour aux bruyantes cités, en une véritable nostalgie.

Ce contraste entre l'agitation du monde et la paix du cloître n'est peut-être pas sans analogie avec celui que signalent les historiens de l'époque mérovingienne et de l'époque carolingienne préoccupés de rendre compte de « l'élan monastique » qui pousse vers la vie contemplative des milliers d'âmes. Il ne s'agit certes pas, en ces temps à demi barbares, de l'existence superficielle, trépidante, qui caractérise notre civilisation surchauffée. Le contraste qui s'établit alors entre le monde et le cloître, repose surtout, à en croire nos historiens, sur la « brutalité » des mœurs du temps : en face de ces mœurs cruelles, pécheresses, de cette vie violente et menacée, « le couvent n'est-il pas l'oasis rêvée où l'existence est tolérable et où s'assure le salut éternel ? » (1).

(1) Calmette : *Le monde féodal*. (Clio) p. 235.

On le voit, qu'il s'agisse du 8<sup>e</sup> ou du 20<sup>e</sup> siècle, le cloître apparaît facilement comme une sorte de refuge pour le cœur fatigué et les nerfs malades. Une voie de garage pour ceux qui ne se sentent plus la force d'affronter la vie. Tel est, au moins, le sentiment de plus d'un observateur du dehors, soit qu'il y mêle un regret, secret ou avoué, de n'avoir pas choisi cette « meilleure part », soit qu'il proteste avec une indignation vertueuse contre ce qui lui semble une évasion, une « désertion ». La vie monastique se présente comme une oasis rêvée, oasis de paix, de vie profonde, d'activité sans fièvre ni angoisse. « Là, tout n'est qu'ordre et beauté... »

Mais il y a plus. Cette atmosphère de foi ardente et totalitaire, ce climat de prière incessante qui règnent à l'abri de la clôture, donnent à beaucoup l'impression d'avoir rencontré dans le cloître une sorte d'antichambre du paradis. Vivre là, dans ce silence plein de Dieu, n'est-ce pas avoir touché au port ? Des conditions de vie aussi intensément chrétiennes, laissent-elles place encore à la lutte ? Bien des gens du monde considèrent les moines comme des âmes à l'abri. Harcelés eux-mêmes, au milieu d'un monde sans Dieu, par les épreuves de la foi, obligés à d'incessants efforts pour s'arracher à l'athéisme ambiant et maintenir dans ce vide bruyant un minimum de vie spirituelle, le combat qu'ils ont à mener leur semblerait presque plus méritoire que la paix bienheureuse du moine. Un moine vient-il solliciter les prières de ses amis du monde ? on lui laisse entendre que ce n'est pas à lui à quêter des secours spirituels. Son privilège de religieux cloîtré lui ôte tout droit à la prière de ses frères : c'est à lui, puisqu'il jouit en sécurité de tous les biens spirituels, c'est à lui de venir en aide à ses amis par la prière. On ne prie pas pour un saint en paradis, on ne prie pas non plus pour un moine paisiblement établi dans l'abondance des biens du Seigneur. Francis James a cristallisé quelque part cet état d'esprit en raillant ces « pieux solitaires » qui méditent en paix « dans le grondement des cascades et l'arôme des sapins », pendant que l'humble curé de campagne s'emploie à visiter ses ouailles et se donne toutes les peines du monde pour leur faire un peu de bien.

« Pax ! » — La Paix de saint Benoît serait-elle cette absence de lutte, ce repos béat dans une anticipation du Paradis ? Plus de soucis temporels, plus d'alarmes spirituelles ; l'apaisement des sens et de l'esprit, la sérénité d'une conscience fixée dans le bien... On s'en souvient, Newman voyait là, lui aussi, l'essence même de l'état monastique (2). En des pages remplies de poésie, il a tenté de décrire la psychologie de l'aspirant au cloître, « du cœur troublé, fatigué, abattu... cherchant des occupations aussi opposées que possible à celle du monde — des occupations qui eussent leur fin en elles-mêmes, — pas d'entreprises ni de desseins difficiles, pas de tentatives hasardeuses ni d'incertitudes pour faire battre le cœur et enflammer l'esprit ; pas d'efforts compliqués et pénibles ni de vastes plans d'opération ; pas de détails multiples ni de calculs profonds ; pas d'attente, de vicissitudes, de moments de crise et de catastrophe, pas de recherches subtiles non plus, pas de preuves embrouillées, de rivalités d'intelligences pour agiter et fatiguer l'âme, l'exciter, l'abattre ou l'enivrer ».

(2) *La Mission de saint Benoît* (Bloud et Cie, 1909).

On ne peut songer à entreprendre une analyse détaillée du travail de Newman sur l'Ordre de saint Benoît, auquel il vaut mieux renvoyer le lecteur. On trouverait difficilement un aperçu plus suggestif sur le sujet qui nous occupe. S'il fallait résumer la pensée de Newman, nous proposerions le schéma suivant : le monachisme est essentiellement une fuite du monde ; et le monde, c'est ce réseau de vains soucis, de passions, d'agitation qui tient l'homme prisonnier, l'empêchant de retrouver la simplicité et la poésie de l'enfance. Libéré par le cloître, le moine revit dans la « simplicité » ; il réduit ses besoins au nécessaire, abolit les soucis inutiles, vit au jour le jour, instant par instant, rencontrant chaque chose, chaque occupation sans calcul et sans ambition, dans le calme de l'esprit et des passions. Cette rencontre de chaque chose dans l'instant présent, cette « simplicité », est elle-même source de vraie poésie. L'essence de la vie monastique, c'est donc la « summa quies » — *solitude et repos... l'absence de toute excitation sensible ou intellectuelle, la vision de l'éternité*. Poursuivant son investigation dans le domaine de l'histoire bénédictine, Newman retrouve ce caractère fondamental dans les diverses activités auxquelles se sont livrés les moines. Que ce soit le travail des mains ou celui de l'esprit, leur labeur est toujours empreint de la « simplicité » qui définit leur état. Toujours il est à l'opposé de l'effort de la raison, du calcul anxieux de l'homme du monde. La simplicité « agit tout uniment envers chaque chose, telle qu'elle se présente, sans penser à rien d'autre... Si l'on peut se contenter du strict nécessaire pour la vie animale, on peut de même réduire l'usage de la raison aux simples besoins courants, sans essayer de la cultiver ou d'en tirer tout le parti possible » (3).

L'état monastique serait donc, à en croire Newman, quelque chose d'assez proche de la béatitude ou de l'âge d'or. « Je déclare cette discipline religieuse plus poétique que toute autre. C'était un retour à ce premier âge du monde si souvent chanté par les poètes ; la vie simple de l'Arcadie ou le règne de Saturne, alors que la fraude et la violence étaient inconnues. C'était un retour à ces temps, non plus fabuleux, mais réels, d'innocence et de miracle, où Adam bêchait, Abel gardait les troupeaux, Noé plantait la vigne, où l'homme était visité par les anges » (p. 25).

On donnerait pourtant une idée inexacte des vues de Newman sur le monachisme, si l'on ne relevait quelque stouche — trop rares peut-être et trop légères — qui font allusion à l'ascèse du moine, ascèse qui sous-tend et conditionne cette

(3) On touche ici aux vues profondes de Newman sur la place du travail intellectuel dans la vie du moine. Jamais les moines authentiques ne se sont jetés à corps perdu dans des études absorbantes et excitantes pour l'esprit. La « méditation divine » est toujours préférée par eux aux « prouesses de l'intelligence » (p. 25). Dans les travaux intellectuels du moine, « pas de recherche originale, pas de résultat éclatant ; rien pour dissiper, exalter ou absorber l'esprit, ou pour violer la tranquille simplicité propre à l'état monastique » ; s'agit-il d'écrire l'histoire ? Le chroniqueur monastique évitera « cette recherche laborieuse, cette excitation d'esprit demandée à l'historien moderne » (p. 54). Les travaux du moine seront toujours « du genre modeste, patient et tranquille » (p. 59). A tort ou à raison, Newman voit dans les grands travaux des Mauristes une illustration de sa théorie. L'érudition et les tâches spécialisées assurent, selon lui, la meilleure réalisation de cet idéal de « simplicité » dans le travail.

réussite édénique (4). C'est ainsi que Newman note au passage, en réponse à un critique protestant : « La poésie (des moines) était celle du dur labeur et de la maigre chère, la poésie de cœurs dépouillés d'égoïsme et de mains toujours ouvertes pour donner. »

On peut regretter que le grand écrivain anglais n'ait pas davantage insisté sur cet aspect de la réalité monastique. Au total, l'impression la plus forte que produise « L'essai sur la mission de saint Benoît », est celle d'une « paix » dont le contraire serait le « trouble » — d'une paix définie par le repos, l'abdication des vains soucis du monde, le retour à la simplicité de l'enfant —. Le lecteur risque d'être induit à croire que cette paix monastique est purement et simplement l'effet d'un changement de vie et d'occupations. L'entrée au cloître résoudrait le problème définitivement en introduisant dans un certain monde où règne la paix, et où, par le fait même qu'on y est admis, on trouve la paix. En d'autres termes, la « paix » serait essentiellement l'attribut d'un *genre de vie*, et de ceux qui ont embrassé cette existence, par cela seul qu'ils l'ont embrassée. Une fois pour toutes on tournerait le dos au monde et à son trouble, et l'on pénétrerait dans le royaume de la paix pour n'en plus sortir (5).

« La poésie de cœurs dépouillés d'égoïsme, et de mains toujours ouvertes pour donner... » L'allusion de Newman nous introduit au cœur du problème de la paix. Il existe en effet un problème de la paix. Point ne suffit, comme on se l'imagine trop facilement, de franchir le seuil du monastère pour trouver la paix dans son silence et dans ses calmes occupations. La vraie paix n'est pas une atmosphère extérieure à l'homme, un milieu où il se meut et respire. C'est au cœur de l'homme, au plus profond de son être moral, que la paix doit pénétrer. Aucun genre de vie, aucune discipline extérieure, ne peut opérer cette merveille qui reste le privilège des cœurs purs, dociles à la grâce de Dieu. Sans l'action divine, sans l'effort humain qu'elle suscite et qu'elle soutient, l'habit monastique ne revêtirait jamais que des êtres inquiets et tourmentés. La paix du cloître ne serait que la plus triste des hypocrisies ou la plus lâche des démissions.

Lorsqu'on a vanté les bienfaits de la vie monastique pour l'apaisement de l'âme, il reste à parler de l'effort de purification qui peut seul mener celui-ci à son terme. Le monachisme est un cadre de vie, un cadre de paix. Mais il reste à vivre cette vie, et à s'ouvrir à cette paix, et cette vie est essentiellement un combat, cette paix ne s'acquiert que par la lutte. « *Inquire pacem...* » dit saint Benoît. Si la devise « Pax » a quelque fondement dans la règle des moines, c'est dans ce texte du Prologue qu'il nous faut le chercher. Or saint Benoît nous redit l'invitation du Psalmiste, l'invitation de Dieu lui-même : « Cherche la paix et poursuis-la ! ». Rien de paresseux dans cette paix, conquête chèrement acquise, résultat de la recherche et de la « poursuite » d'une vie entière.

(4) De l'Eden, le paradis.

(5) On voudra bien se souvenir que nos critiques ne visent pas directement l'œuvre de Newman, mais l'impression qui peut en résulter pour un lecteur non averti. Newman n'a pas eu la prétention d'étudier le monachisme sous tous ses aspects.

On ne peut d'ailleurs manquer d'être frappé en parcourant la règle des moines, par le nombre et l'importance des textes qui évoquent la vie monastique sous les traits d'un combat, d'une course, ou d'un labeur assidu. La tradition bénédictine a peut-être été sagement inspirée en prenant pour devise le mot « Pax ». Serait-ce pourtant un paradoxe que d'avancer qu'un terme tout opposé n'eût pas défini moins exactement la vie du moine ? — « *Militans sub regula vel Abbate* »... écrit saint Benoît lorsqu'il décrit le cénobite auquel est destinée sa Règle. Et l'on sait que la « schola servitii » du Prologue, par où se définit le monastère, n'est pas autre chose qu'une locution militaire, évoquant l'exercice du soldat. S'il fallait une autre image pour dépeindre la maison de Dieu, nous n'en trouverions guère d'autre dans la Règle que « l'atelier » du chapitre 4 où l'on manie jour et nuit, sans relâche, les « instruments des bonnes œuvres ». Saint Benoît insiste, il est vrai, sur la paix qui doit régner à l'intérieur du monastère. Mais il ne s'agit guère, dans ces textes, que de la concorde fraternelle, et l'on rechercherait en vain une allusion à la bienheureuse tranquillité qui frappe si fortement les observateurs du dehors.

Aux yeux de saint Benoît, la vie monastique est donc essentiellement un combat : « *abrenuntians propriis voluntatibus, Domino Christo vero Regi militaturus, oboedientiae fortissima atque praeclara arma assumis* ». Renoncement et obéissance sont les deux noms de cette lutte à laquelle le monastère sert de champ de bataille. Newman voyait dans la vie du moine la poésie retrouvée de l'enfance. — Il ne soulignait pas assez de quel renoncement, de quel détachement, est faite cette poésie, quel combat elle suppose. N'est pas détaché qui veut ! N'est pas « simple » qui veut. Il ne suffit pas de sortir du monde pour trouver le « calme de l'esprit et des passions ».

L'insuffisance des textes newmaniens, c'est donc de représenter la paix monastique comme une simple fuite du monde, comme une sorte de démission. La vocation monastique se définirait par le besoin de vivre tranquille. Etrange illusion ! La fuite d'un certain genre d'occupations suffit-elle à procurer à des hommes la vraie paix ? Nous connaissons assez de désœuvrés, assez de personnages pourvus de paisibles occupations, qui traînent à travers toute une vie l'inquiétude jamais apaisée de leur cœur, tandis que d'autres ont su conquérir, au milieu des plus graves soucis et des plus lourdes responsabilités, la vraie paix, celle d'un cœur pur et d'une âme détachée (6).

S'il existe une paix pour l'homme ici-bas, c'est la paix de la croix acceptée, la paix de l'âme abandonnée au vouloir divin, la paix du renoncement entier à soi-même. Être humble, s'oublier, pas d'autre voie pour atteindre à la paix. La « simplicité » dont parle Newman — et qui est en effet le fondement de la paix — cette simplicité n'est pas le privilège d'un genre de vie. Elle est le privilège de la race des saints. Et si l'on veut qu'elle soit le privilège du moine, il faut en donner la vraie raison : c'est que la vocation du moine est d'être saint.

(6) Encore une fois, « la mission de saint Benoît » n'est pour nous qu'une occasion de relever une erreur à laquelle sa lecture pourrait contribuer. Il va sans dire que Newman n'a jamais partagé l'illusion dont nous parlons.

Mais nous ne pensons pas que, même à cette condition, l'on puisse assigner la « simplicité » ou la paix aux moines comme leur caractère propre dans l'Eglise. Ce serait vraiment faire injure à l'ensemble du peuple chrétien que de réserver à un petit groupe ce bien commun de tous les disciples du Christ. N'est-ce pas à tous et à chacun que s'adressent les paroles du sermon sur la montagne : « Ne vous souciez pas du lendemain » ? Et celle-ci de saint Paul : « Je veux que vous soyez sans préoccupation ... » ? L'esprit d'enfance, la paix dans le détachement des biens de ce monde et la confiance en la Providence du Créateur, c'est là un de ces biens indivis, une de ces notes essentielles du chrétien, dont aucun ne peut se faire une spécialité ou un privilège. Il en est de la « simplicité » et de la paix comme de l'humilité et de la charité elle-même. On n'est pas chrétien si on ne les possède, et on est chrétien dans la mesure même où on les vit plus ou moins intensément. Dire que la « paix » ou la « simplicité » est le caractère du moine, c'est affirmer que la vocation monastique est la vocation même du chrétien, ni plus ni moins — la vocation à un christianisme vécu dans sa plénitude.

« La poésie de cœurs dépouillés d'égoïsme et de mains toujours ouvertes pour donner... » Retenons cette formule où Newman a enfermé le secret de la vraie paix. On pourrait le rapprocher du mot de saint Paul qui n'était lui-même que le rappel d'une parole de Jésus : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ». Tout le problème de la paix tient dans ce couple : « donner... recevoir ». Si nous ne trouvons pas la paix, c'est que nous gardons au cœur la faim de « recevoir », qu'il s'agisse d'estime ou d'affection, ou de consolations spirituelles, ou de curiosité de l'esprit, ou de n'importe quel autre bien d'ici-bas. La vraie paix, c'est de donner, c'est de n'avoir pas d'autre ambition que de donner. Lorsqu'une âme a pressenti cela, lorsqu'elle se tourne vers le service, oublieuse d'elle-même et de ses misères, dans la joie de donner simplement tout ce qu'elle a, alors elle est sur le chemin de la paix que Jésus seul peut donner. Si la vie monastique procure la paix, c'est qu'elle est une école de don de soi, une école du service du Seigneur.

Il faut donc en venir à cette notion positive de la vie monastique pour comprendre comment et dans quel sens, elle peut se définir par la paix. Ce n'est pas la fuite du monde et de son agitation extérieure qui procure la paix. C'est le renoncement au « monde », en donnant à ce mot le sens fort et péjoratif qu'il prend dans nombre de textes inspirés. C'est le dépouillement de la triple concupiscence, la purification de l'âme qui retrouve son orientation à Dieu et s'achemine vers lui par la Croix. Un tel renoncement ne s'opère pas une fois pour toutes en franchissant le seuil du monastère. Il est l'œuvre d'une patiente ascèse, à laquelle le cloître sert seulement de cadre extérieur et d'adjuvant. Rien ne remplace cet élan tenace de la bonne volonté, cet effort inlassable, cette persévérance dans la foi au Dieu Sauveur qui est la trame de toute vie de moine authentique. On vient au monastère pour mener le bon combat de Dieu qui conquiert la paix.

Quel est donc le sens de l'atmosphère de paix où chaque détail de la Règle concourt à faire vivre le moine ? Si la paix est essentiellement une conquête inté-

rieure et le privilège d'un purifié, que devient pour nous le cadre de paix de la vie monastique ?

Nous avons assez dit qu'il ne suffirait pas de vivre dans la paix (celle du dehors) pour posséder la paix (celle du cœur). Il n'en reste pas moins qu'une certaine relation unit ces réalités, que l'on confond trop facilement sous un même vocable. En vérité, lorsque nous parlons de « paix », nous entendons tour à tour deux choses distinctes. La « paix », c'est d'abord un état de vie. La « paix », c'est aussi et plus profondément, un état d'âme. Si la paix - état de vie, ne suffit pas à procurer la paix - état d'âme, quelle relation demeure donc entre elles ? La vie monastique se définit bien, à coup sûr, par la « paix » au sens d'état de vie ; la chose est trop claire pour qu'on insiste. Comment donc mène-t-elle à la paix - état d'âme, la seule valeur, en définitive, qui intéresse le moine et le chrétien ?

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, parce que la paix extérieure acheminait l'âme à la paix du dedans, en vertu d'une influence des contingences physiques sur la vie morale. Réduire le rôle de la paix - état de vie à cette espèce d'influence par contagion et par pression extérieure, serait encore rester à mi-chemin de la vérité. Le cloître, avec son silence et sa paix, ne serait guère plus qu'une de ces maisons de repos pour citadins fatigués, comme on en trouve au bord de la mer ou dans les stations de montagnes. Son seul résultat serait de procurer, à l'instar de ces établissements, la plus superficielle et la plus passagère des détenteurs physiques (7).

Le sens de la « paix » monastique doit être cherché à l'opposé de telles explications. Demandons-en plutôt le secret au père des moines d'Orient, à celui que saint Benoît lui-même nomme « notre Père saint Basile ». Plus explicitement que son disciple d'Occident, il a établi la nécessité de la paix comme cadre de vie pour celui qui veut atteindre à la perfection. Il suffira de se souvenir du principe posé plus haut — la paix est le privilège des cœurs purs — pour apercevoir le lien qui rattache la paix - état de vie à la paix - état d'âme.

La pensée monastique de saint Basile repose tout entière sur le précepte de la charité. Le moine, comme le chrétien, n'a pas d'autre idéal que d'aimer Dieu. Or, aimer Dieu, c'est accomplir sa volonté ; c'est observer fidèlement et intégralement tous ses commandements. La vie monastique, aux yeux de saint Basile, n'a pas d'autre but que de rendre possible cet accomplissement parfait de la loi divine, ce service impeccable de Dieu. Dès l'admirable prologue des *Grandes Règles*, nous trouvons affirmée cette valeur de la paix du cloître pour l'exercice de la vie chrétienne. Les moines auxquels s'adresse Basile, ce sont ces hommes « qui mènent le combat de la piété et qui ont reconnu combien la vie paisible et retirée des affaires contribue à la mise en pratique des préceptes de l'Évangile ».

À la Règle 5, saint Basile établit la nécessité de l'attention, pour qui veut atteindre à une vie parfaite. Il s'agit pour le moine d'aller jusqu'au bout des exi-

(7) Encore ceci ne sera-t-il pris au sérieux par aucun connaisseur de la vie monastique. Celle-ci, quand elle est menée sérieusement, est tout à fait dépourvue des vertus reposantes d'une cure de vacances.

gences du christianisme. Cela va loin, c'est difficile ; cela exige toute notre attention, tous nos efforts, tout notre amour. Les facultés de l'homme doivent se concentrer sur cette pensée du parfait service d'un Dieu qui exige beaucoup. L'accomplissement des commandements de Dieu est un véritable travail, un art, un métier, possédant ses exigences propres et sa technique — une occupation qui prend toute la vie. La première règle de cet art, comme de tout autre, c'est de penser à ce que l'on fait, d'être attentif, présent à son travail, ou, si l'on veut, présent à la volonté de Dieu qui commande l'œuvre.

Pour obtenir cette attention sans partage, Basile veut que son disciple sorte du monde. Le « monde », c'est ici la vie courante, celle où l'on s'occupe de sa femme, de son métier, de ses affaires. Le « chrétien » ne doit plus même appartenir à ce monde-là, où pourtant il n'y a de soi pas de péché. Il faut, pour devenir l'ouvrier de Dieu, renoncer aux occupations même légitimes et saines.

Mais sortir du monde ne suffit pas. Il faut encore, une fois accomplie cette anachorèse, garder son cœur en pensant à Dieu sans cesse. Cette vigilance de l'âme fixée sur son Créateur est la condition de l'amour et de la garde des commandements, inséparables l'un de l'autre. Le moine ne doit jamais cesser de penser aux commandements divins. Qui a le but dans l'esprit, prend naturellement les moyens pour l'atteindre. Inversement toute déficience dans la conduite indique un fléchissement de l'attention à Dieu. Seule une vie sous le regard de Dieu peut se dérouler sans atteindre à la pureté d'intention.

La vie monastique se définit donc par le travail de la mise en œuvre des préceptes divins. C'est ce but qui en commande toutes les exigences et, au premier rang de celles-ci, la solitude, le silence, l'oubli des choses d'ici-bas — en un mot tout ce qui fait la « paix » du cloître. Le sens de cette « paix » est de rendre plus facile (saint Basile dirait simplement de rendre possible) le labeur de la vie chrétienne. Il ne s'agit pas d'une démission mais, tout au contraire, de prendre au sérieux l'engagement du baptême.

En résumé, la paix monastique n'est pas absence de combat. Elle est seulement absence de trouble et d'agitation. Et ce refus de l'agitation superficielle où se gaspillent continuellement les forces spirituelles de l'homme, ce refus de trouble extérieur n'est que la condition d'un combat plus âpre pour la paix du cœur. Ce que le moine cherche dans la « paix » du cloître, ce n'est pas le repos, c'est cette lucidité du combat où l'on lutte face à face, du combat où l'on voit l'adversaire dépouillé de tout masque. La vie monastique, ce n'est pas le refus du problème, mais le problème mieux posé, sans rien qui en déguise les termes. *Nemo militans Deo implicat se negotiis saecularibus.* (8). Le moine, comme l'athlète, se dépouille pour lutter. La paix - état de vie est la condition de ce combat ; la paix - état d'âme en sera la récompense.

*Un moine de la Pierre-qui-Vire.*

(8) Quiconque combat pour Dieu ne se mêle pas des affaires du siècle.

## LA BRETAGNE BÉNÉDICTINE

### L'ABBAYE DE SAINT-MÉEN

#### III. LES DERNIERS TEMPS

LA sécularisation n'avait affecté que la mense conventuelle ; celle des abbés commendataires subsistait et leur succession se continua comme devant : étrange situation d'une abbaye désormais sans moines, mais dont le titre continuait à faire l'objet de tractations.

Ferdinand de Neufville passa le bénéfice à son neveu, Charles de Champlais de Courcelles, à qui succède Antoine Fagon, déjà pourvu de deux abbayes et bientôt des évêchés de Lombez, puis de Vannes. Il avait de suggestives armoiries, héritées sans doute de Monsieur son père, le célèbre médecin du Roi-Soleil : « d'azur au lion rampant et contourné d'or, regardant un mouton passant d'argent, accompagné en chef d'un soleil d'or. »

Sauf Jean-François de Guersant, de Saint-Brieuc, archidiacre et vicaire général de Rennes, les abbés qui suivent sont étrangers à la Bretagne : ils viennent de Nevers, de Lyon, de la Guyenne... ; enfin, en 1771 le bénéfice fait retour en Bretagne, au profit de René-Sébastien Des-Cognets-de-Corfec, vicaire général de Quimper ; ce fut le dernier successeur de saint Méen.

Les souvenirs de l'ancienne abbaye s'amenuisent. Les bâtiments claustraux tombaient en ruines en 1712 ; les Lazaristes les remplacèrent par le grand bâtiment à usage de séminaire, qui a le tort d'éborgner quelque peu l'église abbatiale.



Les disciples de saint Vincent-de-Paul tinrent fidèlement leur poste jusqu'à la Révolution. En plus du Séminaire, ils assuraient le service paroissial et s'employaient à des prédications dans le diocèse de Saint-Malo.

Le souvenir de Monsieur Vincent est attaché à une autre institution annexe du monastère : l'hôpital, actuellement doublé d'un orphelinat. Le Saint vint lui-même, en 1649, installer ses Sœurs de la Charité, et on montre la chaire d'où il s'adressait au bon peuple de Saint-Méen.

Ce séminaire du diocèse de Saint-Malo, sous l'ancien Régime, ne fut jamais prospère ; il ferma ses portes à la Révolution. Il reprit vie en 1823 et le Vénérable Jean-Marie de La Mennais y réunit les premiers éléments de sa Société des Prêtres de Saint-Méen, qui furent repris en mains par Monseigneur de Lesquen : il y transféra son Petit Séminaire en 1831. Le vide se fit à nouveau au début de ce siècle, à l'époque « où les Français ne s'aimaient pas »... Mais Monsieur le Curé-doyen vient d'y installer, à grands frais, un cours comme aux jours anciens : « le cher et vieux Saint-Méen ambitionne d'être une source de civilisation et de foi chrétienne ».

Le nom même de saint Méen a connu une nouvelle fortune, relevé qu'il fut par la Congrégation des « Religieuses de l'Immaculée Conception de Saint Méen », répandue en Bretagne et bien au-delà.

Avec ses diverses maisons religieuses et ses missionnaires diocésains de Launay, ses écoles prospères, Saint-Méen demeure une citadelle de l'Esprit comme au temps où saint Judicaël, aux côtés de saint Méen, faisait rayonner la foi aux confins de la grande forêt bretonne.

#### Le domaine de l'abbaye.

**M**ALGRÉ ses origines royales et l'antiquité de sa fondation, Saint-Méen demeura une abbaye modeste, au rayonnement apparemment peu étendu.

Comme pour Saint-Sauveur de Redon, le domaine monastique était assez étroitement groupé, mis à part le lointain prieuré de Saint-Méen-sur-Loire, à la frontière de l'Anjou, témoin des miracles du Saint de son vivant. Quant au prieuré de Sarzeau, sur le golfe du Morbihan, il fut cédé, en 1259, à l'insatiable duc de Bretagne, Jean Le Roux, pour faire place à son célèbre château de Succinio, le « Sans-Souci » breton ; pour une fois le prince fut équitable : il concéda aux moines, en échange, des droits de passage sur la Loire, dits « droits de saint Méen ».

Sauf deux petits prieurés dans les enclaves de Dol et celui de Bussac au diocèse de Vannes, tous les prieurés étaient situés sur le diocèse de Saint-Malo. D'origine très ancienne, la plupart remontant à la restauration de l'abbaye par Hinguethen, voir au delà, comme Saint-Pierre-de-Gaël ; c'étaient au demeurant des prieurés d'importance très moyenne, quelques-uns fort déchus, tel celui de Notre-Dame de Montreuil en Montauban dont la chapelle a totalement disparu. Le prieuré de Saint-Jean de Monfort fut réuni à la paroisse par l'abbé Fagon en 1707. Celui de Saint-Ganton en Pipriac avait disparu, dès avant le XIV<sup>e</sup> siècle, pour former une seigneurie.

Il convient d'ajouter sur cette carte plutôt maigre les paroisses où l'abbé exerçait son droit traditionnel de présentation des titulaires : Gaël, Saint-Jean-de-St-Méen, Saint-Onen, Le Crouais, Montauban, Quédillac, St-Jean de Monfort, Saint-Uniac, Saint-Léry, Concoret et Trémoré, ainsi que pour plusieurs chapellenies (déclaration de 1685.)



L'abbé, seigneur du lieu, jouissait de droits féodaux divers, certains fort pittoresques, comme la quintaine pour les nouveaux mariés, le mardi de Pâques, et le saut dans l'étang pour les poissonniers qui n'avaient point acquitté la taxe d'un écu. D'autres droits étaient d'un profit plus substantiel : le four-à-ban, où tout le village devait faire cuire son pain, les « coutumes » à l'occasion des marchés, tous les samedis, et des deux foires de la Saint-Jean et du 15 août.

De même, l'abbé avait juridiction de haute, moyenne et basse justice sur tous les hommes de son vasselage : à Saint-Jean-de-St-Méen, Saint-Onen, Trémoré, Loscouët et dans les fiefs de Gaël et de Plouasne. Lui revenaient les dîmes de blé dans les quatre paroisses ci-dessus, ainsi que, pour partie, à Gaël, Concoret, Illifaut, Plumaugat, Lanre-las, Médréac. C'était bien un domaine essentiellement rural.

Que rapportait-il au total ? En 1730, le revenu de l'abbaye s'élevait à 12 836 livres (plus de 25 000 francs or), mais il fallait déduire les charges, soit 8 360 livres pour l'entretien du Séminaire, 910 livres de décimes ou impôts et enfin les rentes dues aux recteurs de Saint-Onen, Saint-Léry, Illifaut et Trémoriel. L'abbé de Saint-Méen n'avait rien d'un grand seigneur.

### Le prestige du Saint.

**C**EPENDANT notre abbaye jouissait d'une renommée très étendue du fait du rayonnement extraordinaire de son saint fondateur. Le regretté chanoine Louis Kerbiriou, esprit critique averti, a été frappé de l'antiquité et de la large audience, à travers toute la France, du culte du Saint :

« Saint Méen n'est pas seulement un saint pan-celtique, c'est-à-dire dont le culte est répandu partout où il y a des Celtes, mais c'est un saint presque national... il fut honoré et il est toujours honoré aux quatre points du territoire français : dans les diocèses de Bretagne et de l'Ouest ; au Nord, dans la Somme ; à l'Est, dans les régions de Reims et du Jura ; au Midi, au pays de Toulouse et de Montpellier ; dans le Massif Central et en Auvergne ; dans la presqu'île du Cotentin, en de nombreuses paroisses. Et pendant ce temps, son culte s'est maintenu dans son pays d'origine, où subsiste encore la paroisse de Saint-Mewan, dans la Cornouaille anglaise. »

Ceci s'explique par certains voyages du Saint en Anjou et dans les Ardennes, mais surtout par l'exode de ses reliques au X<sup>e</sup> siècle. On sait qu'elles firent retour à l'abbaye en 1074. Ce fut l'origine d'un pèlerinage incessant au tombeau « du fameux saint Méen invoqué pour toutes espèces de maladies », suivant l'expression de Robert Ceneau, évêque d'Avranches au XVI<sup>e</sup> siècle. Saint Méen guérissait surtout du mal qui porte son nom : une sorte de lépre aux mains. Cette affluence continuelle de malades exigea la construction d'un hôpital et d'une aumônerie tenus par les moines, tandis qu'à l'église, même encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, un confesseur devait se tenir, nuit et jour, à la disposition des pèlerins.

Le pèlerinage a repris après la Révolution, plus modeste certes, mais bien vivant. La dévotion à saint Méen a comme centre la chapelle de Saint-Méen-de-la-fontaine, reconstruite en 1837 et remise en état en 1927 ; le tombeau du Saint demeure à l'église paroissiale.

Avec la belle croix ancienne dite « croix de l'Abbaye », le seul monument qui compte à Saint-Méen est l'église abbatiale, devenue paroissiale à la disparition de l'église Saint-Jean. Elle garde belle allure malgré les étranges mutilations qu'elle a subies : la nef, à moitié ruinée, fut démolie en 1771, le chœur des moines devint la nef, quitte à « désorienter » fâcheusement le maître-autel. Ce qui donne du caractère à cet ensemble, c'est la majestueuse tour romane, étudiée avec précision par Monsieur Roger Grand dans son « Art roman en Bretagne ». Sur la base, aux fondations archaïques se dresse, comme autrefois à Landévennec, le beau clocher d'ardoises, dominant fièrement le bocage où serpentent les eaux tranquilles du Meu.

À l'intérieur, que de souvenirs intéressants pour le pèlerin ! Le tombeau du « bon abbé Robert », la fenêtre gothique que les Beaux-Arts ont entrepris de remettre en état avec ses restes de vitraux, les plus anciens peut-être de Bretagne, enfin les autels monumentaux du XVII<sup>e</sup> siècle, don de la munificence des évêques de Saint-Malo... Mais le

chœur d'un moine est sollicité plutôt par la modeste statue gothique de saint Fiacre, contemporaine des bénédictins : bêche au côté, le Saint irlandais, d'une facture exquise sous la délicate patine du temps, maintient la souvenance des origines celtiques et monastiques de ce haut-lieu de la Bretagne intérieure, terre de fidélité.

### LES ABBES DE SAINT-MEEN

#### Les abbés réguliers

- |                          |                                      |
|--------------------------|--------------------------------------|
| 1. Saint Méen + 617.     | 16. Robert III en 1220.              |
| 2. Hélocar, vers 799.    | 17. Barthélémy.                      |
| 3. Hinguethen + 1032.    | 18. Raoul I Laese.                   |
| 4. Robert I.             | 19. Judaël II de Trémoriel + 1297.   |
| 5. Eudon.                | 20. Olivier I de Saint-Malon + 1330. |
| 6. Judaël en 1065.       | 21. Jacques I Payen + 1343.          |
| 7. Belbaud (ou Gelbaud). | 22. Guillaume II en 1344.            |
| 8. Herve.                | 23. Raoul II.                        |
| 9. Brient en 1092.       | 24. Alain Le Roux + 1374.            |
| 10. Guillaume I en 1101. | 25. Pierre II + 1382.                |
| 11. Joston en 1140.      | 26. Guillaume III Glé en 1385.       |
| 12. Henri.               | 27. Guillaume IV Le Roux + 1400.     |
| 13. Robert II en 1163.   | 28. Guillaume V Servot + 1431.       |
| 14. Rolland en 1192.     | 29. Olivier II Servot + 1441.        |
| 15. Pierre I en 1206.    |                                      |

#### Les abbés commendataires.

- |   |   |
|---|---|
| 30. Robert IV de Coëtlogon + 1492.        | 42. Jean IV d'Espinay 1595-1601.        |
| 31. Pierre III de Laval + 1493.           | 43. Pierre IV Cornulier + 1639.         |
| 32. Robert V Guibé + 1513.                | 44. Achille de Harlay + 1646.           |
| 33. François Hamon + 1532.                | 45. Ferdinand de Neufville 1646-1675.   |
| 34. René I du Bellay 1532-1539.           | 46. Charles II de Champlais + 1698.     |
| 35. Jean I Jouvenel des Ursins 1539-1543. | 47. Antoine Fagon + 1742.               |
| 36. Ponthus de Brie 1543-1557.            | 48. Gilbert de Chabannes 1742-1745.     |
| 37. Cardinal Charles I de Bourbon.        | 49. Jean V François de Gersans + 1764.  |
| 38. Jacques II Héluys + 1565.             | 50. Claude-Charles de Mostuéjols 1765.  |
| 39. Pierre IV de Raganne 1574-1582.       | 51. Charles III de Vendomois 1765-1771. |
| 40. Jean II Héluys.                       | 52. René II Sébastien des Cognets...    |
| 41. Jean III Picault 1587-1594.           |   |

### BIBLIOGRAPHIE

A consulter spécialement : le tome II du Pouillé de Rennes, du chanoine Guillotin de Corson ; le tome IV du Département d'Ille-et-Vilaine, par Paul Banéat ; la brochure « L'histoire et le culte de Saint Méen » de l'abbé Rose (novembre 1930).

La pièce maîtresse, à laquelle nous avons fait de larges emprunts, est le manuscrit de Dom Germain Morel, analysé dans le tome III des Mémoires de la Société Archéologique des C.D.N. par Ropartz. Cet élégant volume in-4<sup>o</sup>, d'une calligraphie très soignée relevée de dessins à la plume, en couleurs, porte un titre monumental, au verso d'un scudon de Bretagne en pleine page : *Défense de la Vérité contre les fausses maximes d'un certain li-bellé nouvellement imprimé touchant la prétendue sécularisation de l'abbaye de St-Méen — divisé en deux livres dont le premier expose le fait de tout ce qui s'est passé de part et d'autre en la poursuite et opposition de la prétendue sécularisation — Et le second, examinant le droit des parties fait clairement voir que l'entreprise des Missionnaires sur la dite abbaye est un pur attentat contre toutes sortes de bonnes lois, par D.G.M.R.B.*

L'exemplaire a fait partie de la Bibliothèque de St-Sauveur de Redon en 1720. La notice sur Saint-Méen est complétée par l'histoire des Lazaristes jusqu'en 1855 ; elle est de la main de Roumain de la Touche, ancien maristat, qui a confié ce précieux document à la cure de Saint-Méen pour faire partie de ses archives paroissiales.



## HISTOIRE DU ROYAL MONASTÈRE DE S. GUENOLÉ DE LANDÉVENNEC

par Fr. Noël Mars, 1640

### CHAPITRE CINQUIÈME

#### SECTION 2

##### DU PRIEURÉ CONVENTUEL DE S. GUENOLÉ DE BATHE

**S**UR laquelle chartre il faut remarquer que cet Alain estoit second de nom et surnomé Barbetorte, lequel estoit duc de Bretagne depuis 931 jusque à 959, et que ce fut dans ce temps que ce Prieuré fut donné à Landévennec, ce qui se collige

1<sup>o</sup> du temps que le corps de S. Guénolé fut transféré hors la Bretagne qui fut environ ce temps,

2<sup>o</sup> à raison des tesmoins qui furent présents à l'expédition de cette chartre, à savoir Judhael conte, fils d'Alin premier et d'Orgain lequel après la mort de son père prit le nom de conte,

3<sup>o</sup> à cause de Juthouen, archevesque (de Dol) lequel, selon le P. Albert, estoit archevesque depuis 945 jusque à 987,

4<sup>o</sup> de Hedren ou Hedrenus, lequel estoit evesque de Léon l'an 939 et l'an 940 fut fait evesque de Nantes, comme dit le P. Albert,

5<sup>o</sup> à raison de Blanlivet, evesque de Vannes, lequel estoit de ce temps et non de l'an 794, comme dict le P. Albert,

6<sup>o</sup> à cause de Hoïel ou Hoël, conte de Werc ou de Guerec, qui estoit fils naturel d'Alain II et de Judith,

7<sup>o</sup> à raison du viconte Diles, lequel donna un peu devant le prieuré de Landuern à ce monastère, comme je dirai en suite.

Enfin je diray que cela se collige encore par la confirmation qu'en fit le conte Tibaut le Viol, lequel estoit conte de Blois dès l'an 924 et mourut l'an 999, comme j'ay dict dans la briève généalogie des contes de Blois, laquelle j'ay insérée dans la seconde partie de l'histoire de S. Lomer de Blois.

Pour ce Fulcun, c'estoit Foulque, conte d'Anjou, qui estoit aussi de ce temps,

Voilà les preuves que j'ay touchant la fondation de ce Prieuré lequel a toujours esté en règle sinon depuis les dernières guerres civiles dans lequel l'on y a envoyé de tout temps des religieux de Landévennec pour y faire l'office, ainsy que l'on peut voir dans un acte que l'on conserve à Bast par lequel il est dict que le prieur doit entretenir trois religieux dans ce Prieuré et faire l'aumosne trois fois la semaine. L'abbé Jean du Vieux-Chastel y envoya encore de son temps frère Louis de Bosco et Alain Chotart, religieux de Landévennec, pour y demeurer et ce l'an 1519.

Adjoutez à cela nostre nécrologe, lequel parlant des religieux morts en ce Prieuré, dict ces mots :

« obiit frater Yvo de Melec, monachus istius loci, qui decessit in Baz anno Domini CCCC. LXIII » (1).

et en un autre endroit :

« obiit frater Guillelmus Morvan, monachus et sacerdos istius loci, qui decessit in prioratu de Baz, anno Domini millesimo quingentesimo decimo octavo. » (2).

Ce Prieuré doit, tous les ans, le premier de may, au monastère de Landévennec, huit livres, comme il paroist par les anciens contes de ce monastère ; par une procure donnée par un prieur l'an 1541 de payer cette rente, ce qui se confirme par la reconnaissance qu'en fit Alin de Kerguer, abbé de Kemperlé, l'an 1506 en présence de Christophe de Voacdere, notaire apostolique, voyla ce qu'elle dict :

« Ego fui prior illius Prioratus de Baz per viginti annos et semper solvi illam summam singulis annis nec unquam distuli de dicta summa satisfacere, et ante me fuerat prior illius Prioratus de Baz Johannes de Kerguz, patronus meus, et illud vidi pariter tempore suo solvere et satisfacere dictam summam. » (3).

Le Prieuré de S. Guénolé de Baz est en l'evesché de Nantes, situé dans le bourg de Baz, lequel a trois corps de logis — jardin et fuite. Il n'y a point d'autre église pour la paroisse que celle du Prieuré. Le vicaire de Baz est aussi recteur du Croisic, gros bourg et bon port, à demie lieue du bourg de Baz et à une lieue de Guérande. Dans le bourg de Baz il y a trois chapelles qui dépendent du Prieuré : celle de Nostre-Dame dans laquelle il y a un contretable tout de mesme que celui qui est à nostre grand autel que fit faire Jean du Vieux-Chastel, abbé de Landévennec ; les deux autres chapelles sont celles de S. Laurent et de Saint Michel, auxquelles la paroisse vat en procession les grandes festes. L'église de Bas est fort belle et grande, en laquelle il y a un des plus beaux clochers de Bretagne pour sa hauteur. Le 5 de juillet est la dédicace de cette église et le 3 mars ils célèbrent la feste de S. Guénolé avec beaucoup de solennité, et le 28 avril sa translation. Le revenu de ce Prieuré consiste en moulains, marets, dixmes, de bleds, de saulx et de sel que l'on fait en ce pays. Les bonnes gens de Bas et du Croisic qui vont en Basse Bretagne ne manquent de visiter l'abbaye de Landévennec et d'y apporter du sel blanc et ce en reconnaissance qu'ils sont sujets de l'abbaye de Landévennec.

#### SECTION 3

##### DES ISLES DE TI-BIDY ET DE SAIN

**U**NE des premières choses que donna le roy Grallon à S. Guénolé fut l'isle de Ti-bidy, comme j'ay dict en sa vie et dans mes notes chronologiques sur icelle. Cette isle est à demie lieue de Landévennec, à l'orient tirant un peu à l'aquilon ; elle est entourée de mer les grandes marées mais dans les basses on y vat par un sillon de terre seulement.

(1) Est mort le Frère Yves de Mélec, moine de ce lieu, qui décéda à Batz l'année du Seigneur 463.

(2) Est mort le Frère Guillaume Morvan, moine et prêtre de ce lieu, qui décéda au prieuré de Batz l'année du Seigneur mille cinq cents dix-huit.

(3) J'ai été prieur de ce Prieuré de Batz pendant vingt ans, et j'ai toujours payé cette somme chaque année, et je n'ai jamais manqué d'acquitter cette somme ; et avant moi avoit été prieur de ce Prieuré de Batz Jean de Kerguz, mon supérieur, et je l'ai vu également payer en son temps et acquitter la dite somme.

Voilà comme en parle nostre Légendaire : « locus asperimus, ad omnem ventum porrectus, mari undique pene acutis rupibus praecinctus, nulli humanae habitationi dignus ».(4) S. Guénnolé demeura trois ans en ce lieu, qui fut environ 387. Voyla la chartre de la donaison faite par le Roy Grallon à S. Guénnolé :

« Ego Gradlonus, nutu Dei rex, cum audirem quosdam christicolos habitantes in insula Topopegia per fidelem nuncium meum, do S. Wingualoei suisque condiscipulis secum Deo servitibus praefatam insulam Topopegiam, land meren et Silin, et vineam, in dicumbitione perpetua usque ad petram quae dicitur Padrun sancti Wingualoei in qua sculptum est signum sanctae crucis, Cheichech, Samsun, Rannrett, Rannrett Jan, dimidiam partem Kerliver, Tnou-melin, Ke-mel, Dirimurir, Lan-voe, Gulet-Ian, Pen-ros, in dicumbitione aeterna. Amen (5).

Sur laquelle charte il faut remarquer que proche Hanvec il y avoit une vigne, à ce que l'on tient, laquelle appartenoit au roy Grallon. Pour ce qui est de la pierre où est le signe de la croix, on voit encore une grosse pierre proche l'isle de Ti-bidy, que l'on nomme la pierre de S. Guénnolé sur laquelle il devoit y avoir une figure de S. Guénnolé lorsque le roy Grallon donna cette isle, car Padrun en bas breton signifie en français un patron ou figure.

L'on n'a rien a présent de Ker-liver qui est une baronnie proche l'isle de Ti-bidy. Dans laquelle il n'y a a présent qu'une petite chapelle dédiée à l'honneur de S. Guénnolé, la dédicace de laquelle estoit le premier dimanche de juin, auquel jour les Papes donnerent de grandes indulgences à ceux qui visiteroient la dicte église, comme il est marqué dans le légendaire de l'abbaye de Landévenec. Le premier dimanche de septembre il y a un grans concours de peuple et mesme le temps passé l'on y alloit dire la grande messe ou bien vespres et l'on y portoit les reliques que l'on passoit sur le peuple. Quant le temps est rude le jour de la S. Guénnolé, le peuple fait ses dévotions en la chapelle de Tibidy et y met ses offrandes.

Pour ce qui est de l'isle de Sain, en latin Sizdun ou Sizun, elle fut aussy donnée par le roy Grallon environ l'an 390 à S. Guénnolé lorsqu'il le rencontra à Poul-carvan, comme j'ay dict cy-dessus dans mes notes chronologiques parlant de la fondation de ce monastère, par ces mots :

« Do et concedo S. Wingualoei insulam quae vocata est insula Seidhun cum omnibus ejus appendiciis, in dicumbitione aeterna » (6).

Cette isle est à huit lieues de Landévenec, toute entourée de mer ; le plus proche costé de la terre est esloigné de deux lieues ; les habitans de cette isle ont toujours reconnu l'abbé et les religieux de Landévenec pour leurs seigneurs, et rendent par an certain

(4) Terre tout à fait désolée, ouverte à tous les vents, entourée de la mer de presque tous les côtés et de rochers abrupts, indigne de tout habitant humain.

(5) Moi, Gradlon, Roi par la grâce de Dieu, ayant appris que des serviteurs du Christ demeuraient dans l'île de Tibidy, par l'intermédiaire de mon fidèle messenger, je fais don à S. Guénnolé et à ses disciples adonnés avec lui au service de Dieu, de ladite île de Tibidy, Lan Meren et Silin, avec sa vigne, en entière et perpétuelle propriété, jusqu'à la pierre appelée Padrun de S. Guénnolé sur laquelle est sculpté le signe de la sainte croix, Cheichech, Samsun, Rann Rett, Rann Ret Ian, la moitié de Caer Liver, Tnou Melin, Caer Mel, Dirimuur, Lan Uoae, Culut Iau, Penn Ros, en entière et éternelle propriété. Amen.

(6) Je donne et concède à S. Guénnolé... l'île appelée île de Sein, avec toutes ses dépendances, en entière et perpétuelle propriété. »

tribut aux religieux qui se collige sur chaque famille à raison de l'emplacement qu'elle a dans cette isle. Les habitans d'icelle estoient, il n'y a longtemps, tous sauvages, mais depuis quelque temps ils se sont rendus plus dociles. Ils font le mestier de pesche et ont pour cet effect neuf basteaux dans lesquels tous ceux qui sont capables d'y aller y vont pour pescher. Leurs pesches d'ordinaire sont des congres gros extraordinairement ou des lieux lesquels ils font sécher comme de la moulue sèche qu'ils vont vendre au Conquet. Le recteur de cette isle (qui est seul de prestre), a un poisson par jour de la pesche pour sa pension et à choisir sur chaque basteau et, de plus, quelque argent. Ils mettent un lot de la pesche à part pour les malades et impotens de l'isle. L'abbé de Landévenec a présenté de tout temps un prestre pour y administrer les sacremens ; depuis peu, Monseigneur de Cornuaille y a fait mettre des fonds baptismaux, les habitans estant contraincts auparavant d'aller en terre ferme pour faire baptizer leurs enfans. Les habitans de cette isle ont le tiers des débris qui leur arrivent assez souvent pour estre en plaine mer. Il n'y a pas plus de quatre ving maisons dans l'isle, de laquelle la mer gagne tous les ans quelque chose. Cette isle se nomme quelque fois Enez Sizun, ce qui est tiré du mot bas breton enez, qui signifie isle et du latin Sizun, qui signifie sain, et non saint ou sainte, comme quelques uns ont voulu dire assez improprement.

#### SECTION 4 DES PRIEURS DU PARC ET CONKERNEAU

**J**E ne puis assurer au vray quand ces deux Prieurés furent donnés à Landévenec ny par qui. Pour celui du Parc, ma croyance est qu'il fut donné à S. Guénnolé de son vivant par Maeluc, lequel estant affligé d'une douleur de dent espouvantable et en ayant esté deslivié par le saint, il luy donna l'isle de Ter-enez. Or ce don porte pour titre de plebe Ros-Lohen et insula Ter-enes, et ainsy l'on pourroit dire que le prieuré de S. Pierre du Parc, qui est en la paroisse de Roslohen, fut donné de ce temps. Quelques-uns disent qu'un enfant de la maison du Parc, qui est proche ce prieuré, s'estant rendu religieux à Landévenec, il y apporta son partage qu'il donna à l'abbaye et que l'on en fit ce prieuré, mais je n'ay rien veu de ces choses. Ce prieuré est à demi lieue de Landévenec, au soleil levant, tirant sur le midy : auquel il y a une chapelle laquelle dénote qu'il y a eu autrefois de la dévotion en ce lieu. Il y a aussy un corps de logis, des escuries et un jardin. Ce prieuré n'est de grand revenu apreset à raison qu'ayant esté aliéné du temps de l'abbé du Vieux-Chastel, ceux qui en avoient jouy le laissèrent en fort mauvais estat. Son revenu consiste en quelque terres laborables et autres, avec la montagne du Parc qui est dicte en bas breton : ros-prioley, c'est-à-dire la montagne du prier, laquelle contient deux journaux de terre ou environ. Outre ces choses, le prier a encore quelques rentes seigneuriales. Ce prieuré et les autres cy après sont possédés par les religieux de Landévenec.

Pour le Prieuré de Conq ou Conkerneau, il est fort difficile de conjecturer qui l'a donné à ce monastère, si ce n'est, comme je l'ay tiré d'une chartre de nostre cartulaire, que S. Guénnolé allant par la Basse-Bretagne et ayant passé la rivière de Coulut ou plus-tost de Kouleut (qui est celle de Morlais) il fut prié de guérir un malade, ce qu'il fit, car il fit sourdre une fontaine miraculeuse de l'eau de laquelle il donna à boire au malade qui fut entièrement guéry. Auquel lieu on fit un petit monastère pour y faire l'office divin sous l'obédience de l'abbé S. Guénnolé : « ut in eodem loco (disent nos manuscrits) agatur opus divinum sub cura et subjectione abbat Sti Wingualoei ». Ce prieuré est

en l'évêché de Cornouaille, à trois lieues de Kemper-Corentin, en la vile de Conquerneau, auquel lieu la principale église est dédiée à l'honneur de S. Guénolé, auquel ils ont une grande dévotion. Autresfois cette église estoit sous le patronage de l'abbé de Landévennec. Ce prieuré consiste en certains droits de bled qu'on lève et recueille es paroisses de Lanriec, Treguen, Nevez et autres que l'on peut voir dans les fermes du dict prieuré avec quelque droit d'oblations. Le prieur est obligé d'entretenir un basteau au passage de Conquerneau, duquel il retira le revenu. L'on voit encore dans la place d'armes du dict Conquerneau un puits que l'on nomme le puits du Prieur.

#### SECTION 5

##### DU PRIEURÉ DE S. PHILIBERT DE LANDVERN

**C**E Prieuré fut donné au monastère de Landévennec par Diles qui vivoit l'an 949, lequel souscrivit à la donaison que fit Alain second du Prieuré de Bas, comme j'ay dict, et peut estre que fut de ce temps qu'il donna la prieuré de Lanuern à ce monastère, quoy que la chartre de fondation n'en parle point, comme pouvez voir :

« In nomine Dei summi et amore regis superni qui de Virgine dignatus est nasci pro redemptione generis humani, quidam vir nobilis, moribus ornatus, stemate regalium ortus, nomine Diles, qui cuncta despiciens terrena, modis omnibus cupiens adipisci coelestia, tradidit de sua propria haereditate Sancto Wingualeo specialiter sibi a cunctis parentibus inclitis Caer-Meluc, Caer-Meneuc, Cnech-Wenuc, Ker-Blechion, sita in vicaria Pluivenur, Tnoulaian, Quer-Carian, Hae silin, dimidium partem Silin guen ; in Buduc, les-buduc, Caer-Bili, Caer-Pilau, Caer-Mehin, Caer-Scoeu ; in Pumurit, molina Corran, cum scrupulo terrae, Duurti ; Tref Cunhour in pago Fuenant. Ego Diles haec omnia do et concedo S. Wingualeo in dicumbitione atque haereditate perpetua pro redemptione animae meae, et qui frangere aut minuere voluerit hanc meam donationem et elemosynam, anathema sit in die iudicii coram Deo et angelis suis, nisi digna satisfactione emendari voluerit. Amen » (8).

Par laquelle chartre l'on voit que ce Diles donna au monastère de Landévennec du bien en Plemeur qui est en Landvern et en Pumurit qui est aussy proche ce prieuré, lequel est à trois lieues de Kemper-Corentin où il y a église et maison priorale, escuries, estables, jardin, prez et autres terres aux issues du Prieuré. Le prieur a la moitié du moulin de Lanuern en consorty avec le sieur de Kergoes avec son estang et marets dans lequel il a droict de pesche. Item a plusieurs dixmes tant dans la paroisse de Lanuern qu'en la tref de Coatmeur en la paroisse de Plounéour, de Kerioual, de Kerpert que autres villages. Il a droict aussy de lever la moitié des coutumes aux foires qui se tiennent en Lanuern. La paroisse est tout proche l'église priorale laquelle est dédiée en l'honneur de S. Guénolé et est en la nomination de l'abbé de Landévennec.

(8) Au nom du Dieu suprême et pour l'amour du Roi du ciel qui daigna naître de la Vierge pour la rédemption du genre humain, un homme appelé Diles, noble, de bonnes mœurs, de souche royale, méprisant tous les biens de la terre et désireux d'acquiescer à tout prix ceux du ciel, a donné de son propre héritage qu'il avait reçu de ses illustres parents, à S. Guénolé, Caer Meluc, Caer Meneuc, Cnech Uenuc, Caer Blechion, située dans la vicairie de Plueu Eneuc, Tnou Laian, Caer Carian, Hae Silin, la moitié de Silin Guenn ; en Buduc, Les-Buduc, Caer Bili, Caer Pilau, Caer Mehin, Caer Scoeu ; en Pumurit les moulins de Corran avec un petit espace de terrain, Duur Ti, Tref Cunhour au pays de Fouesnant. Moi, Diles, je donne et concède tout cela à S. Guénolé en entière et perpétuelle possession héréditaire, pour le rachat de mon âme. Et si quelqu'un veut anéantir ou réduire cette donation et aumône que je fais, qu'il soit anathème au jour du jugement devant Dieu et ses anges, à moins qu'il n'en ait fait digne satisfaction.

## BIBLIOGRAPHIE

*E.H. Schillebeckx*, o.p. **Le Christ, Sacrement de la Rencontre de Dieu**. — Etude théologique du salut par les Sacraments. — Trad. du néerlandais par A. Kerkvoorde, o.s.b. Coll. Lex orandi. Ed. du Cerf 1960, 272 p.

La religion est essentiellement un dialogue de salut entre le Dieu vivant et l'homme, rencontre personnelle qui a son fondement dans la création, mais suppose une approche bienveillante de Dieu, son « inhabitation » en nous par la grâce. Mais celle-ci, comme toute réalité surnaturelle qui s'accomplit historiquement dans notre vie, est « sacramentelle ».

L'auteur, supposant une « preuve » théologique donnée ailleurs, propose ici une vue synthétique sur la sacramentalité dans la religion, pour montrer que les sacrements sont le mode proprement humain de la rencontre de Dieu. Nous ayant fait découvrir le Christ comme sacrement de la rencontre de Dieu, prolongé par l'Eglise, sacrement du Christ céleste, il peut définir le sacrement comme un contact vital spécial avec le Christ, dans et par un acte visible de l'Eglise (p. 145), le signe extérieur indiquant la manière dont l'acte de salut éternellement présent du Christ devient activement présent dans chacun des sept Sacrements.

Ce simple aperçu suggère la fécondité de cette recherche et l'utilité qu'elle aura, tant pour les professeurs et étudiants en théologie que pour les chrétiens cultivés soucieux de comprendre leur religion et de réagir contre les idées décevantes que l'on se fait du sacramentalisme chrétien, prêtant le flanc à une accusation de magie ; utilité enfin pour les liturgistes et pasteurs, qui y trouveront une base doctrinale à leur œuvre pastorale.

*M. Poncelet, R.S.C.J.*, **Le Mystère du Sang et de l'Eau dans l'Evangile de Saint Jean**. 1 vol. in-16° raisin de 184 pp., Edit. du Cerf, coll. « l'Eau vive », 1961, 5,70 NF.

« Le propos de l'auteur des pages qu'on lira avec tant de profit n'est pas de nous inviter à méditer sur l'ensemble de l'évangile johannique, mais seulement sur l'une des paroles qui émanent de ce témoin de la Passion que fut Saint Jean : « De sa lance l'un des soldats lui perça le côté et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau ». Le même témoin méditant cette scène la commentera ainsi dans son épître : « C'est lui qui est venu par l'eau et le sang, Jésus-Christ... Et c'est l'Esprit qui rend témoignage » (1 Jn, 5,6).

Si brefs qu'ils soient, ces deux passages n'en sont pas moins éminemment caractéristiques de la démarche johannique et constituent le sommet mystique de son message spirituel. Ils nous introduisent dans le mystère de l'amour, dont le Sacré-Cœur est la porte...

Nourri de la forte et substantielle doctrine du quatrième évangile, l'auteur était immunisé contre les dangers d'une présentation sensible ou même trop purement affective de ce mystère. Ses pages nous montrent fort clairement et fort utilement que le mystère du Sacré-Cœur est l'aboutissement de l'incarnation rédemptrice et de la venue ici-bas du « Verbe fait chair ». (Extrait de la Préface du P. Paul-Marie de la Croix, o.c.d.).

*M-D. Philippe*, o.p. **Mystère de Miséricorde**. Ed. S. Paul, Fribourg-Paris : 1. l'Immaculée-Conception 1958, 54 p. — 2. La Présentation de Marie 1958, 74 p. — 3. l'Annonciation 1960, 75 p.

Cette série de plaquettes (dont la publication se poursuit ; le n° 4, « La Visitation », est en préparation) donne la retranscription d'une retraite sur le thème de la Miséricorde divine contemplée en Marie, « chef-d'œuvre de cette miséricorde ». Sous l'apparente liberté et la simplicité du style oral, nous retrouvons la riche doctrine de l'auteur du « Mystère de Marie », dont on a dit toute l'importance. Les étapes de ce mystère nous révèlent les dimensions de cette miséricorde et l'attitude qu'elle engage chez nous : 1. Immaculée-Conception, geste unique de Miséricorde. — 2. Consecration virginale et mystère d'abandon. — 3. Maternité divine, acte de foi et d'amour, source de la vie contemplative.

*Madame Y. Chauffin Saint Jérôme*. Editions France-Empire, 1961.

Les écrits de S. Jérôme, ses lettres en particulier, nombreuses, détaillées, qui d'ailleurs cèdent parfois à la rhétorique, à la magie des mots, à l'« épanouissement » imaginaire, à la colère, voire à l'invective. — Jérôme « est un Italien très oriental » — ont permis à une romancière de nous donner une biographie vivante et colorée du saint Docteur.

Vie scolaire, voyage, retraites aux déserts (Chalcis, Bethléem), séjours dans les métropoles, rapports avec les autorités de l'Eglise, nous donnent occasion de mieux connaître la fin de l'Empire d'Occident avec sa culture raffinée et aussi ses troubles, compétitions, schismes, invasions. Jérôme est très humain, ballotté entre les tendances contradictoires de sa riche nature : sensible et violent, artiste et polémiste, passionné de Lettres profanes, puis acharné à ne plus cultiver que l'ascèse et les Lettres Sacrées, chercheur de solitude et avide d'amitiés, apôtre de son idéal et mordant pour ses adversaires. L'objet des controverses est indiqué nettement, mais surtout leur mouvement humain. Par bonheur, Jérôme a comme le flair de la vérité ; il sera même

un précurseur — peu compris — par sa recherche de l'authentique, du texte exact des Ecritures et l'on sait quels services a rendu sa Vulgate. L'Auteur s'est complu à mettre en valeur le moine, le directeur de conscience des patriennes de Rome qu'il conduisit à la perfection ; elles, de leur côté, lui procuraient des joies et des peines (deuils) et du labeur (ses commentaires bibliques). Mais plus encore que lui-même, la grâce travaille en Jérôme, faisant de lui, par la foi et la patience, un saint.

Quelques noms propres sont fautifs ; on lira : Libere, Helvidius, Agar (et non Sarah), Mélece. **P. Berthelon, prêtre du Prado, Le Message du Père Chevrier.** Ed. X. Mappus, Le Puy.

Répondant à un vœu du Cardinal Gerlier, le P. Berthelon, aidé de ses confrères pradois, a choisi et publié, y joignant quelques lettres, les extraits les plus significatifs, du « *Véritable Disciple de J.C.* » du Vén. P. Antoine Chevrier, « L'affreux XIX<sup>e</sup> siècle » a bien des leçons encore à nous donner, ou plutôt à nous rappeler : celles toujours actuelles de l'Évangile, dont le fondateur du Prado entendait s'inspirer. On sent un frère d'âme du S. Curé d'Ars. Il ne propose aucune doctrine nouvelle, mais un esprit, une ouverture d'âme par le témoignage de la sienne propre. Se mettre pleinement à l'école du Sauveur, recevoir de lui Lumière, Sagesse, Vie, l'aimer pour prendre ses manières d'agir ; voilà les conditions, nécessaires et suffisantes, de la sainteté et donc de l'efficacité apostolique ; l'effort « négatif » est mis en relief, renoncement, pauvreté, croix, mais le but est de se laisser remplir de l'Esprit de Dieu... Ce qui frappe le plus, c'est le ton de sincérité, l'effort pour se donner totalement, humblement.

On comprend le souhait de deux princes de l'Église, que ce volume soit entre les mains de chacun de leurs prêtres.

**Retraite avec Dom Delatte.** Textes recueillis et présentés par un moine de Solesmes. 1 vol. 95 pp., Mame 1961 ; broché 4 NF., cart. 5,95 NF.

Cette « Retraite avec Dom Delatte » n'est qu'un recueil de textes du Père Abbé extraits de ses notes manuscrites et groupés autour d'un thème central : la vie surnaturelle en ce qui la constitue essentiellement : l'union à Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A ceux qui seraient tentés de trouver trop réduite la part faite aux applications pratiques de la doctrine, Dom Delatte lui-même aurait répondu : « Il n'est rien qui soit aussi souverainement, aussi immédiatement pratique que la doctrine... Rien n'est aussi efficace que de connaître bien la pensée divine... Ces vérités sont sympathiques, elles sont attrayantes. A force de les regarder, on entre dans l'orbite de leur attraction. Il suffit de regarder, d'avoir les yeux bien ouverts. La beauté surnaturelle que nous fixons avec tant de sympathie entre peu à peu chez nous, elle nous pénètre et nous transfigure. En face de la lumière, nous devenons lumière... L'âme se trempe naturellement dans ce qu'elle regarde... »

Sans doute l'enseignement de Dom Delatte était-il d'abord destiné à ses moines, mais n'étant que le pur écho de l'Évangile et de St Paul, il convient à tous les baptisés, à ceux-là aussi qui, au milieu des soucis et des distractions du monde, veulent garder et faire fructifier le trésor divin qu'ils portent en eux.

(Extrait de l'Avertissement)

**Adam de Perseigne, Lettres I,** texte latin, introduct., trad. et notes par le Chanoine Jean Bouvet.

**Amédée de Lausanne, Huit homélies mariales.** Introduct. et notes par le Chanoine G. Bavaud, texte latin établi et traduit par D. Jean Deshusses et D. Antoine Dumas, O.S.B. Editions du Cerf, 1960, 2 vol. in 8<sup>o</sup> écu de 252 et 242 p., n<sup>os</sup> 66 et 72 de la coll. « Sources chrétiennes, » IV et V de la série des « Textes monastiques d'Occident », 10,50 et 15 NF.

Après Aelred de Rievaulx (« Quand Jésus eut douze ans ») et Guillaume de S. Thierry (« Traité de la contemplation de Dieu »), ce sont encore deux spirituels de l'Ordre de Cîteaux que nous présente la série des « Textes monastiques d'Occident » : Adam, abbé de Perseigne, près d'Alençon au tournant des 12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> s., avec ses « Lettres » (un 1<sup>er</sup> tome), et Amédée, un novice de S. Bernard à Clairvaux, devenu par la suite abbé d'Hautecombe, puis en 1144 évêque de Lausanne, avec « Huit homélies mariales ».

Des lettres d'Adam, il en est qui sont de véritables petits traités de spiritualité où, par la dévotion au Verbe fait chair et à la Très sainte Vierge, l'âme est enseignée à s'acheminer vers le « sabbat » de la contemplation ; d'autres ont pour sujet la formation des novices, les devoirs d'un évêque, la sanctification dans le mariage, etc.

Quant aux « Homélies » d'Amédée, elles constituent comme un traité sur les gloires de la Bse Vierge. Ce qui en fait l'originalité, c'est la façon dont l'auteur rattache aux sept dons du Saint-Esprit les sept événements de la vie de Marie ; on peut parler d'une véritable « doctrine mariale », qui est à rapprocher de celle de S. Bernard, mais ne se confond pas avec elle.

Qui donc se plaindrait de cette abondance de richesses cisterciennes ? Certainement pas ceux qui ont déjà expérimenté la merveilleuse fraîcheur de ces âmes religieuses du 12<sup>e</sup> s., et pour qui ces deux nouveaux volumes seront une vraie joie. Est-il besoin de dire qu'ils nous sont présentés avec l'aide et la garantie des plus sérieux éclaircissements auxquels nous a habitués la collection ?

**Henri Waquet, L'art Breton.** Editions Arthaud, Paris-Grenoble. 17,4 x 7, 284 héliogravures, 196 pp., Carte, Liseuse 2 couleurs de Roger Excoffon. Le volume broché sous liseuse rhodoïd, 32 NF. ; relié toile, décor de R. Excoffon : 42 NF., 500 exemplaires numérotés, reliés soie, décor original de R. Excoffon, sous liseuse rhodoïd et étui : 67 NF.

Le premier ouvrage du regretté Waquet, membre correspondant de l'Institut, ancien archiviste du Finistère, a été complètement refondu en un seul volume et considérablement augmenté, suivant les indications réunies de longue main par l'auteur lui-même. Le lecteur partagera sans peine sa ferveur pour cette âme bretonne qui anime un art pittoresque et si profondément religieux que les guides officiels ne font qu'effleurer. On appréciera, outre la documentation très fournie sur les châteaux, l'art roman, le mobilier des églises, la précieuse bibliographie et les notes érudites qui accompagnent la table des illustrations.

**Henri Queffelec, Franche et Secrète Bretagne.** Editions Arthaud. 22 x 27,6, N<sup>o</sup> 13 collection « Les Imaginaires », 180 pp., dont 104 illustrées en héliogravures. Prix : le volume relié toile exclusivement, avec liseuse 2 couleurs pelliculée, sous étui carton : 43 NF.

Titre énigmatique, bien dans la manière d'Henri Queffelec, tout en contraste lui-même : romancier de la mer, hagiographe, critique d'art. Il lui revenait de réunir dans la même gerbe ses propres pages de vigoureuse philosophie sur la beauté bretonne menacée par le modernisme unificateur et le tourisme sans piété, avec l'étude de S. Strowski, ce maître de l'éthnographie celtique, sur « les hommes » : cultivateurs et marins-pêcheurs, et enfin « l'âme et l'art », écho des pèlerinages de V.H. Debidour aux sanctuaires bretons.

**Henri Queffelec, La Bretagne intérieure.**

Hachette, collection « Les Guides bleus ».

Format 20 x 16 cm, 110 pp., de texte,

64 photographies hors-texte de Jacques

Boulas.

Le cachet très spécial de ce bel ouvrage, c'est ce florilège « en matière de Bretagne » : les citations suggestives de littérateurs et artistes venus des horizons les plus divers, qui accompagnent les illustrations choisies également par Simone Goubet. Soixante-dix auteurs sont ainsi évoqués dont on retrouve la liste dans les tables. Une belle réussite.

Henri Queffelec a tenu, avec quelle aisance, la gageure d'intéresser le grand public à cette Bretagne de l'intérieur trop souvent méconnue. Cette Cendrillon est une princesse secrète, dont le charme prenant ne se révèle qu'au pèlerin de ses routes solitaires aux ombrages si divers, parfois débouchant sur des horizons d'une majesté incomparable. Etangs silencieux, châteaux drapés de mystère, rivières endormies, rochers sauvages et vertes prairies font un cadre parfait à tant de sanctuaires discrets, certains d'une beauté somptueuse. Le voyageur, à coup sûr, feuillettera d'abord les illustrations, et il ira chercher à la table le commentaire historique et artistique, relevé d'une pointe de critique des mœurs modernes ; et il ne sera content que quand la synthèse du début lui aura fait entrevoir l'âme secrète d'un tel ensemble de beautés qui veulent se faire découvrir.



## CHRONIQUE

### AU MONASTÈRE

PLUS sans doute qu'en aucune autre époque de l'année, la vie du monastère est marquée, durant le printemps, par le déroulement du cycle liturgique et la célébration du mystère de notre rédemption. C'est aussi le moment où se situent de nombreuses récollections ou retraites collectives, tels ces matelots de la Base de Brest, ces Ingénieurs et Chefs d'Entreprises, des militants jocistes, des groupes de prêtres, ainsi que des élèves de l'école du « Gai Savoir », de Bazouges-la-Pérouse (I.-et-V.) ou de Pontchâteau. Les retraites de fin d'études présentent une importance particulière, et nous sommes heureux de pouvoir accueillir les « Philo-Math » de nos collègues : S. Joseph de Morlaix, S. Yves de Quimper, Charles de Foucauld, de Brest, nous envoient tour à tour des groupes, pour qui l'hôtellerie est souvent, hélas, trop petite. Il y eut aussi ceux et celles qui profitèrent d'un passage rapide, à l'occasion de vacances, pour prendre une bouffée d'air monastique : nous vîmes ainsi diverses communautés religieuses, des enfants du centre de Kerraoul, nos anciens voisins de Kerbénéat, des dentistes, le noviciat franciscain de Kermabeuzen et les Séminaristes de S. Jacques d'Haiti.

Notre union à la vie du diocèse, de la Bretagne ou de l'Ordre monastique se concrétise par la présence de notre Père Abbé, qui représente ainsi la communauté au sacre de Mgr Kervéadou à Vannes, à la bénédiction du nouveau Petit Séminaire de Kéraudren, ainsi qu'au service anniversaire célébré à Solesmes pour le Rme Dom Cozien. Les diverses intentions de l'Eglise continuent à nous être rappelées à l'occasion de causeries au Chapitre ou de présentations de projections. C'est ainsi que nous entendons un éducateur ; puis un écrivain danois nous parle des problèmes spirituels de sa patrie. Le R.P. Guiziou, s.m.m. nous présente son champ d'apostolat dans la région de Tamatave, tandis que divers échos nous viennent des fondations monastiques en pays de mission.

Le rythme de notre vie de communauté est aussi marqué par les divers événements familiaux. Le 24 mars, devant un bon groupe de retraitants, notre frère Michel recevait l'habit monastique. Au seuil de son noviciat, notre P. Abbé l'encourageait — et nous encourageait tous — à croire, comme Marie, à l'amour de Dieu, et, en nous livrant à son service, à nous ouvrir à la joie de l'« Ancilla Domini ».

En la fête de S. Joseph Artisan, notre frère Antoine Boucher, de Plouvien, se donnait définitivement à Dieu par la profession solennelle, entouré du clergé de sa paroisse, de son frère capucin et d'une nombreuse famille. Dans son homélie, notre P. Abbé reprit la prière adressée par le Souverain Pontife à S. Joseph, au terme de la lettre apostolique mettant le prochain Concile sous sa protection : « O saint Joseph, sois toujours pour nous un protecteur. Que ton esprit intérieur de paix, de silence, de bon travail et de prière au service de l'Eglise nous vivifie toujours et nous réjouisse, en union avec ton Epouse bénie, notre Mère très douce et immaculée, dans l'amour très fort et doux de Jésus, roi glorieux et immortel des siècles et des peuples ». N'est-ce pas l'idéal même de notre vie monastique, ce qui lui donne son sens et sa fécondité ? A ces deux occasions, nous pouvons inaugurer le nouveau Rituel qui, grâce à une plus grande sobriété, met en valeur le sens de la Cérémonie.

Comme tous les ans, quand le temps le permet, nous avons chanté la messe stationnaire du lundi des Rogations dans les ruines de l'ancienne église monastique. A cette occasion, nous reprenons une antienne qui se chantait au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'Abbaye de Montreuil-sur-Mer, pour la fête de la Translation de S. Guénnolé, le 28 Avril :

« O Pater Guingaloae, dulcis in memoria, sed cum Christo jam perenni dulcior in gloria, quibus ipse jucundaris inter coeli vernulas fac ut ad coelestis regni admittamur epulas. »

O Père Guénnolé, doux à notre mémoire. Plus doux avec le Christ dans l'éternelle gloire. Au banquet du Royaume, où toi-même jouis, Chez les hôtes du ciel, obtiens nous d'être admis.

Première amorce, espérons-le, d'une reconstitution de l'Office propre de S. Guénnolé, tel qu'il se célébrait jadis à Landevennec.

Le 27 Mai, S. Exc. Mgr Fauvel venait conférer l'ordination sacerdotale à Dom Louis Cochou, de S. Jean-Trolimon, et Dom Guénaël Abiven, de Lambézellec. Nos jeunes prêtres sont entourés de leur famille, et aussi d'un grand nombre de prêtres : clergé de leurs paroisses respectives, anciens professeurs et condisciples du Petit Séminaire de Pont-Croix et du Collège Charles de Foucauld, dont ils sont les représentants au monastère. Arrivé la veille au soir, Monseigneur nous entretint paternellement de la vie du diocèse, nous permettant ainsi de préciser l'orientation de notre prière.

Quelques jours plus tard, notre action de grâces se manifestait par le traditionnel pèlerinage, avec son départ après l'office de nuit :

cette année c'est le sanctuaire de Ste Anne-la-Palud qui accueillit nos pèlerins.

Signalons une petite « innovation » liturgique, dans le sens de l'effort demandé par les nouvelles rubriques pour donner leur vraie place aux diverses heures de l'office choral. C'est par une messe du soir, précédant les 1<sup>res</sup> Vêpres de la Solennité, que nous célébrons la Vigile de la Pentecôte, qui nous sert ainsi comme d'introduction immédiate à la fête.

En attendant que la Providence nous permette d'ouvrir à nouveau le chantier — l'affluence, en ces dernières semaines et spécialement aux jours de la Fête-Dieu et de la fête du Sacré-Cœur, en a bien souligné l'urgence —, nous avons mis en route des travaux plus modestes pour la future ferme, qui prendra la forme d'un grand hangar pour la stabulation libre avec les différentes annexes. Un bull-dozer est venu niveler le terrain, les dés appelés à supporter les poteaux sont en place, et nous pouvons espérer que la charpente sera montée sans trop tarder.

### DANS L'ORDRE MONASTIQUE

PAX, dans son numéro d'octobre 1960, nous invitait à nous unir à l'année martinienne, dont le but est de célébrer à la fois le 1600<sup>e</sup> anniversaire de l'implantation du monachisme dans les Gaules et le premier centenaire de la découverte du tombeau de saint Martin, à Tours. Dans « Lettre de Ligugé » n° 84, Dom Gabriel Le Maître, Abbé de Ligugé, présente ainsi cette année : Beaucoup d'occasions nous sont données de fêter saint Martin. Sa personnalité religieuse fut riche, multiple, « complète ». On exalte en lui, tout à tour, le saint évêque, l'apôtre des campagnes, l'initiateur des « paroisses rurales » et le héros de la charité temporelle, que symboliquement reproduit ou évoque par l'iconographie religieuse. Mais en cette année 1961, c'est Martin moine que nous regarderons surtout. Le ressort le plus efficace de tout ce qu'il fut par ailleurs est à chercher dans sa vie cachée en Dieu. C'est dans la retraite de dix années à Ligugé que Dieu le prépare (sans qu'il le sache) à son avenir de pasteur et d'apôtre. Et c'est parce qu'il reste, une fois

évêque, fidèle à l'essentiel de sa vocation monastique qu'il ira sans cesse croissant en charité et en zèle.

Quand paraîtra la présente livraison de Pax, le Triduum solennel d'action de grâces, pour la fête de la « Saint Martin d'été », 7, 8 et 9 juillet, aura pris fin ; de ce triduum, les organisateurs ont voulu faire le sommet spirituel de l'année martinienne.

Le 16 mai dernier a été célébré, à Solesmes, le premier anniversaire de la mort de Dom Cozien. L'oraison funèbre fut prononcée par Dom Tissot, Abbé de Quarr (Angleterre). Après avoir, à grands traits, rappelé les étapes de sa vie, les réalisations accomplies durant ses trente-huit ans d'abbatit, l'orateur s'efforce de faire revivre la physionomie morale de Dom Cozien : son sens de la justice, du devoir, de la note exacte, manifesté dans sa propre conduite, dans le gouvernement de son monastère et la conduite de ses moines, dans les directives données à sa Congrégation, dans sa fidélité à tous les enseignements

de l'Eglise et son dévouement à ses droits. Il montre surtout le ressort surnaturel, l'esprit de foi profond, fidèle à son baptême et tirant toutes les conséquences logiques de sa croyance, qui anima et soutint Dom Cozien. De tels hommes ne meurent pas tout entiers : il vivra dans le souvenir que ses moines garderont de ses exhortations et de ses exemples.

✱

Le mouvement missionnaire monastique continue à se développer. Après la fondation de Toumliline à Bouaké, en Côte d'Ivoire, et celle d'En-Calcat à Dzobégan, au Togo, fondations dont les débuts sont prometteurs de succès, l'Abbaye Notre-Dame de Tournay étudie le projet d'une fondation au sud du Brésil, à Curitiba, capitale de l'Etat de Parana ; deux Pères sont là-bas pour préparer la fondation. Le *Bulletin de*

*L'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre*, août 1960, dans son Editorial affirme : « A l'heure présente, une des préoccupations majeures des évêques autochtones ou missionnaires est l'établissement dans leurs diocèses de cette activité essentielle de l'Eglise qu'est la vie contemplative ; et pourtant nul plus qu'eux-mêmes ne ressent la douloureuse pénurie de prêtres, de religieux et de religieuses qui paralyse le progrès de leur chrétienté » (p.3). Parmi ces pays, l'Amérique du Sud en a particulièrement besoin et, comme le soulignait le P. Rouquette, dans les *Etudes* de juin dernier, l'avenir religieux de ces contrées pose un problème qui sera parmi les plus importants du prochain Concile du Vatican.

L'Abbaye de Solesmes envisage aussi une fondation monastique au Sénégal, avec l'entière approbation et sur la demande même de l'archevêque de Dakar.

## LES AMIS DE LANDÉVENNEC

### NOS DEFUNTS

R.P. Emmanuel Boucher, Père du St-Esprit. — M. le Chanoine Duchêne, Dinan. — M. l'abbé Joseph Lagadec, Trézilidé. — Sœur Marie de St-Yves, moniale du Calvaire, Landerneau.  
 M. Bryselbout, Douarnenez. — M. Gérard Brunet, Landévennec. — Mlle Cam, Port-Launay. — M. Joseph Castel, Brest. — Docteur Chauvière, Binic. — Mme Veuve Chollet, Orléans. — M. Pierre Colin, Plouédern.  
 Mme Frochen, Quimperlé. — M. Sébastien Gac, Plonévez-Portzay. — Mme Veuve Yves l'Her, Plouider. — M. François l'Hostis, Kernouës. — M. René Kermaol, Goulven. — Mme Langlais, Rennes.  
 Mme Le Moal, Dirinon. — Mme Méheust, Le Val-André. — Mme Hervé Néa, Plounéventer. — Docteur Odéyé, Lesneven. — M. François Olier, Lanhouarneau.  
 M. Yves Pennec, Plouider. — M. François Quillivéré, Lanhouarneau. — Mme Jean-Marie Quillivéré, Lanhouarneau. — M. Jean Riou, Plouider. — Mme Simon, Rumengol. — Mlle Jeanine Uguen, St-Urbain. — M. Jean-Louis Cazuc, Plouzévédé. — M. Jean Fournier, maire de Plougastel-Daoulas, Vice-président de la Société civile de l'Abbaye.

### Membres fondateurs

M. Le Goff, Plougar. — M. l'abbé Tanguy, Lesneven.  
 M. Bryselbout, Douarnenez. (posthume) — M. et Mme Le Berre-Le Pape, Pouldreuzic (posthume)

### Membres protecteurs

M. Jean de Beer, Paris.  
 M. André Dubois, Obrechies (Nord). — Mme Le Bellec, Pont-l'Abbé. (posthume)

### Membres bienfaiteurs

M. et Mme Jean Bousquet, Rennes.  
 Mme Chalony, Saint-Evarzec. — M. et Mme Jean-Claude Suet, Brest.  
 Mlle Ducrot, Paris.

